

GEMAPI

Protéger les personnes, les biens
et les milieux aquatiques

ÉCONOMIE

Coup de pouce
aux projets innovants

CULTURE

Deux artistes
en immersion

ICI TOUT COMMENCE

Boutique et visite guidée !

Communauté
de communes

Terre de CAMARGUE

www.terredecamargue.fr

Infos Pratiques

Siège de la Communauté de communes

Terre de Camargue

13 rue du Port, 30220 Aigues-Mortes,
04 66 73 91 20

accueil@terredecamargue.fr

Lundi : 9h-12h / 13h30-17h30

Mardi au Jeudi : 8h-12h / 13h30-17h30

Vendredi : 8h-12h

RESTAURATION SCOLAIRE

• Aigues-Mortes :

Ch. Gros, 04 66 53 83 13

H. Séverin, 04 66 88 45 83

• Le Grau du Roi :

Repausset et Deleuze, 04 66 51 11 92

Tabarly, 06 72 99 31 64

• St-Laurent d'Aigouze :

C. Dusfourd, 06 79 77 36 27

• Cuisine centrale :

cuisine.centrale@terredecamargue.fr

MÉDIATHÈQUES INTERCOMMUNALES

• André Chamson, Aigues-Mortes :

Rue N. Lasserre, 04 66 53 68 16

Mardi et jeudi : 14h-18h

Mercredi : 9h-18h

Vendredi : 9h-12h / 14h-19h

Samedi : 9h-12h30 / 14h-17h30

• Le Grau du Roi :

Palais des Sports et de la Culture, 04 66 53 04 63

Mardi et jeudi : 14h-18h

Mercredi : 9h-12h / 14h-18h

Vendredi : 9h-12h / 14h-19h

Samedi : 9h-12h30

• Liliane Granier, St-Laurent d'Aigouze :

rue Folco de Baroncelli, 04 66 53 90 51

Mardi : 14h-18h

Mercredi : 9h-12h / 14h-18h

Vendredi : 9h-12h / 14h-19h

Samedi : 9h-12h30

PISCINE AQUA-CAMARGUE

Avenue de Dossenheim, Le Grau du Roi

04 66 35 74 89. Horaires sur

www.terredecamargue.fr

TOURISME

Office de tourisme Terre de Camargue

Bd Gambetta à Saint-Laurent d'Aigouze

04 66 77 22 31, tourisme@terredecamargue.fr

SERVICE EMPLOI

13 rue du Port, Aigues-Mortes, 04 66 53 61 38

emploi@terredecamargue.fr

Même ouverture que le siège.

DÉCHETS

Service Environnement

(collecte des déchets, commande de bacs...)

0 800 004 227 Service & appel gratuits

Collecte des encombrants

Uniquement sur rendez-vous auprès du Service environnement : numéro gratuit ci-dessus.

Déchèteries

• Déchèterie du Bosquet

Aigues-Mortes, 06 82 39 15 14

Lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h-17h30,

samedi : 8h30-12h

• Déchèterie de l'Espiguette

Le Grau du Roi, 06 89 32 08 46

Lundi au samedi : 8h30-12h / 14h-17h30

• Déchèterie des Charretiers

Saint-Laurent d'Aigouze, 06 89 32 08 42

Lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-17h30,

Samedi : 8h30-12h

• Point propre Port de pêche

Le Grau du Roi, 06 80 87 25 40

Lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h, Sam. : 10h-12h

• Point propre Port-Camargue

Le Grau du Roi, 06 88 35 00 57

Du mardi au vendredi : 8h-12h / 14h-17h

Samedi : 8h-12h (horaires d'hiver)

• Plateforme de compostage

L'Espiguette, Le Grau du Roi

Lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h-17h30

EAU, ASSAINISSEMENT

Service clientèle

09 77 40 84 08 (appel non surtaxé)

www.toutsurmeau.fr

Urgence eau/assainissement

09 77 40 11 39 (appel non surtaxé)



Suivez-nous sur Facebook
@CCTerredecamargue

Toute l'actu sur :

www.terredecamargue.fr

Sommaire

4 L'Actu en bref

7 Dossier

► La GEMAPI : protéger les personnes, les biens et les milieux aquatiques

11 Environnement

► Compostez, réduisez, partagez !

12 Économie & emploi

► Coup de pouce financier aux projets innovants



14 Culture

► Bulle d'oxygène avec deux artistes en immersion dans nos communes



► Égalité filles-garçons ! On en parle ?!

► Astro-livres

16 Sport et loisirs

► La mer, l'autre école de la vie !



► Championnat de France d'aviron de mer

18 Escapade

► Visite d'Aigues-Mortes en mode escape game

► Un bol d'air pour le week-end de la Toussaint

► « Ici tout commence » en Terre de Camargue : boutique et visite guidée !



20 Agenda

► Les temps forts de l'automne

- Directeur de la publication : Robert Crauste
- Directeur adjoint de la publication : Pierre Mauméjean
- Rédaction : Laurence Monet-Pitot, Magali Morin, Lia Warmont
- Photos : Service communication, Dominique Demouy, Adobe Stock
- Mise en page : Bonne Impression
- Impression : LPJ Hippocampe
- Tirage : 13 500 exemplaires
- Dépôt légal : septembre 2021
- ISSN : 1967-7073



Pour recevoir le magazine *Ensemble en Terre de Camargue* au format numérique, abonnez-vous gratuitement auprès du service communication :
04 66 73 91 23,
communication@terredecamargue.fr



Édito



La période que nous traversons, toujours porteuse d'incertitudes et d'inquiétudes, est encore un défi pour notre société et notre collectivité. C'est une crise humaine et son traitement comme son dépassement passe d'abord par l'humain. Je tiens à saluer toutes celles et tous ceux qui sont mobilisés pour les autres, pour trouver des solutions en urgence, pour s'adapter rapidement et continuer à servir avec abnégation et efficacité l'intérêt général ou leurs clients dans des conditions difficiles. Notre centre de vaccination intercommunal, notamment, tourne à plein régime et se positionne comme l'un des plus performants de notre département.

Cette période est également cruciale pour travailler à tout ce qui nous relie, nous unit et nous protège. Vous découvrirez dans les pages qui suivent nos initiatives culturelles, nos innovations pour l'environnement, nos développements pour l'économie locale et l'emploi, nos programmations pour améliorer nos réseaux d'eau et toutes nos actions de service public. Autant de chantiers fondamentaux, qu'ils soient visibles ou invisibles, au service du plus grand nombre ou adaptés aux besoins particuliers. Notre territoire rayonne et fait sens car il additionne les talents et les idées. Nous cherchons, ensemble et inlassablement, les moyens d'améliorer la vie de nos concitoyens dans les compétences que nous nous sommes données.

Personne n'en doute désormais, la protection des personnes, des biens et des milieux aquatiques est une priorité à laquelle nous devons nous atteler à l'image de notre action au titre de la GEMAPI. C'est le dossier de ce numéro de notre journal. Derrière cet acronyme se cache une action qui nécessite mémoire, anticipation, méthode et travail de longue haleine... à l'image de l'affirmation de nos valeurs et de notre capacité à nous projeter dans l'avenir, sans jamais nier ni les difficultés ni les obstacles mais toujours en souriant au lendemain qui nous ouvrira, sans doute, le chemin de belles rencontres et de belles surprises. ●

Dr Robert CRAUSTE
Président de la Communauté de communes Terre de Camargue

LA GARANTIE JEUNES S'INSTALLE À AIGUES-MORTES

Dans le cadre du plan national « *Un jeune, une solution* », une dizaine de jeunes du territoire vont intégrer, en septembre, la Garantie Jeunes. Ce dispositif est animé par la Mission Locale Jeunes Petite Camargue au sein du service emploi de la Communauté de communes. D'une durée de 12 mois, il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni à l'école. L'objectif : trouver du travail. En contrepartie d'une garantie de ressources, les jeunes s'engagent à suivre un parcours intensif alternant ateliers collectifs et accompagnement individuel renforcé : mise en situation professionnelle, appui sur les compétences clés, suivi social... Une nouvelle promotion de 10 à 12 jeunes sera constituée dans 2 mois.

Contact : MLJ Petite Camargue, 04 66 88 37 85, mlj.vauvert@mljpc30.fr



Des ports écoresponsables

Terre de Camargue est lauréate de l'appel à projets « *Tourisme, mer et littoral* » lancé par l'État et la Région dans le cadre du Plan de relance et du Plan littoral 21. Le projet présenté par le service des ports vise à maîtriser la consommation des fluides (eau, électricité) du port intercommunal Aigues-Mortes/Le Grau du Roi. Une subvention de 42 500 € devrait être accordée pour déployer le projet en 2022.

Un bâtiment partagé dédié à la culture et au lien social

Dans le cadre d'une co-maîtrise d'ouvrage, la Communauté de communes et la ville du Grau-du-Roi ont lancé le projet de construction d'un bâtiment partagé qui accueillera une médiathèque intercommunale, avec terrasse en toiture, et une salle des fêtes communale. Le projet sera idéalement situé face à la gare et à proximité de nombreux services. La ville du Grau du Roi financera la salle des fêtes au rez-de-chaussée sur 1 300 m². À l'étage, la médiathèque intercommunale d'environ 600 m², contre 120 m² pour l'actuelle, sera financée par Terre de Camargue. Le coût des travaux est estimé à 4,75 M€ HT dont 1,65 M€ HT pour la médiathèque. Un concours d'architectes a été lancé ; le jury délibérera fin 2021.

LE GRAU DU ROI

LE SEAQUARIUM DEVIENT UNE SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE

« *Le Seaquarium a toujours su s'adapter, être innovant, en constante évolution... Aujourd'hui, on arrive à un nouveau tournant qui concrétise l'inflexion donnée en 2017 avec la création de l'Institut marin* », commente Jean-Marc Groul, le directeur. C'est dans le contexte de cette évolution que le Seaquarium se transforme en Société publique locale (SPL) avec un cadre et des missions d'intérêt général. Les nouveaux actionnaires seront la Communauté de communes Terre de Camargue et le Département du Gard qui, aux côtés de la ville, prendront part aux nouveaux objectifs du Seaquarium. « *Cette nouvelle étape fait partie de l'évolution des aquariums français et européens qui vont*

de plus en plus vers des centres de culture scientifique pour éduquer, sensibiliser, préserver le milieu, avec toujours la présentation de la faune et de la flore des fonds marins », analyse Claude Bernard, le Président du Seaquarium.

Boutique écoresponsable

Dans la même logique d'évolution, la boutique du Seaquarium est en cours de changement. Elle propose dès à présent différentes collections et un nouveau rayon de produits issus d'une sélection écoresponsable : jeux éducatifs, produits cosmétiques et ménagers... On peut passer par la boutique en dehors du Seaquarium pour y chercher - et y trouver - un cadeau de la mer.



Un livre à la plage



Tout l'été, résidents et vacanciers ont pu profiter d'un nouvel espace dédié à la détente et à la lecture. Les médiathèques ont installé, plage du Boucanet, des transats colorés et proposé romans, BD, mangas, magazines... les pieds dans l'eau. Vif succès !

Aqua-Camargue : de nouveaux aquabikes !

La piscine s'est équipée de 15 nouveaux aquabikes, plus confortables et plus ergonomiques... jetez-vous à l'eau ! Les activités reprennent à la rentrée : aquabike, aquatraining, aquagym, cours de natation... Et pour reprendre des forces : hammam, sauna, spa et solarium dans l'espace détente !

Contact : 04 66 35 74 89.



Permanence de la CCI du Gard

La CCI reprend ses permanences dans les locaux du service emploi, 13 rue du Port à Aigues-Mortes, pour des missions de conseils et d'accompagnement auprès des entreprises et des porteurs de projet. **Jeudi et vendredi, sur rendez-vous au 04 66 53 61 38.**

+ de 36 000

injections contre la Covid-19 ont été administrées depuis l'ouverture du centre de vaccination Terre de Camargue à Aigues-Mortes.

Don de compost aux particuliers du 20 sept. au 2 oct.

Tous au jardin ! Embellissez vos jardins et améliorez vos cultures avec un compost 100 % naturel. Distribution gratuite en vrac aux particuliers à la déchèterie d'Aigues-Mortes. Munissez-vous de votre contenant : sac, remorque...

Plus d'info sur www.terredecamargue.fr ou Service environnement : 0 800 004 227

Travaux pour l'eau potable, route de Nîmes à Aigues-Mortes

Afin de sécuriser l'alimentation en eau potable, la Communauté de communes va réaliser des travaux sur la canalisation structurante située entre le début du parking d'Intermarché et la gare d'Aigues-Mortes. Ce tronçon de réseau joue un rôle majeur dans la desserte en eau potable du territoire. Les travaux se dérouleront du

6 septembre 2021 au 11 juin 2022. Pour alléger le trafic, une déviation sera mise en place via la route D62 et le chemin de la Pataquière. Jusqu'à la fin de l'année (phases 1 et 2 du chantier), la circulation route de Nîmes se fera de manière alternée sur voie unique. Durant le 1^{er} semestre 2022 (phases 3 et 4), le tronçon de voie étant

trop étroit pour une circulation alternée, des déviations seront mises en place au fur et à mesure de l'avancée des travaux. Les activités commerciales se poursuivront. Les propriétés et les commerces resteront accessibles à l'ensemble des usagers.



UN LIVRE À LA NAISSANCE

Terre de Camargue offre à chaque nouveau-né, dont les parents résident sur le territoire, un album jeunesse. Pour le retirer, les familles doivent prendre rendez-vous dans l'une des 3 médiathèques intercommunales et se présenter le jour convenu munies d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et de l'acte de naissance. Les ouvrages sont commandés à la librairie Catygor à Aigues-Mortes afin de soutenir la seule librairie indépendante sur le territoire. Le livre choisi pour l'année 2021 est l'album jeunesse « *Un très beau jour* » de Marie-France Painset et Judith Gueyfier, aux éditions Didier Jeunesse.

SAINT-LAURENT D'AIGOUZE

Espaces sans tabac & zéro mégot à l'eau

Lors de la journée mondiale sans tabac, le maire, Thierry Féline, les élus, les représentants de la Ligue contre le cancer, Marie-Joëlle Ribard en charge de la délégation Terre de Camargue, le docteur Mathieu, médecin oncologue et secrétaire général du comité du Gard de la Ligue et Pauline Constatin, représentante de l'Institut marin du Seaquarium, se sont réunis à l'entrée du groupe scolaire Chloé Dusfourd pour inaugurer l'un des six espaces sans tabac situés sur la commune et le premier cendrier commandé par l'Institut marin du Seaquarium. Au total, deux espaces sans tabac ont été aménagés aux entrées du groupe scolaire, deux aux abords de la crèche et deux autres près des aires de jeux pour enfants. Sept autres cendriers pouvant collecter jusqu'à 2 000 mégots ont été installés sur la commune par l'Institut marin dans le cadre de son projet « *Zéro mégot à l'eau* ». Des cendriers de poches sont également distribués au bureau de tabac de Saint-Laurent d'Aigouze. Prochainement, Thierry Féline souhaite faire inscrire devant les avaloirs d'eaux pluviales, trop souvent pris pour des poubelles à mégots, « *Ici, commence la mer* » : un clin d'œil à la série télévisée « *Ici tout commence* ».



PETITES VILLES DE DEMAIN EN TERRE DE CAMARGUE

La Communauté de communes et les villes d'Aigues-Mortes et du Grau du Roi ont signé avec la Préfète du Gard, Marie-Françoise Lecaillon, la convention d'adhésion « *Petites villes de demain* ».



Ce dispositif vise à requalifier et revitaliser les centres ville dans une démarche de transition écologique et énergétique. Les domaines d'intervention sont multiples : services et équipements, développement

économique, emploi, habitat, espaces publics, mobilité, patrimoine... Une stratégie de revitalisation du territoire doit être formalisée dans un délai de 18 mois.

Recrutement d'un chef de projet

L'État accompagne les collectivités par des financements et des aides opérationnelles. Terre de Camargue a ainsi recruté un chef de projet, Anne Albert-Allié, dont le poste est financé à 75 %. Elle a pour mission de mettre en œuvre les termes de la convention. Son poste est mutualisé : elle coordonnera les projets pour Terre de Camargue et les deux villes.

AIGUES-MORTES

Le pont de Provence



Le Département du Gard a réalisé une expertise concernant le pont de Provence (pont de la gare) constatant un état de vétusté avancé. Des sondages par carottage et des travaux doivent être réalisés rapidement. Pour garantir la sécurité des personnes et des biens, le Département a pris un arrêté interdisant la circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes et a procédé à l'installation de portiques. Il étudie la construction d'un nouveau pont, avec notamment la prise en compte des conditions d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et des liaisons douces (vélos...).

Conseils pour la rénovation énergétique

Début octobre, une permanence pour conseiller et accompagner les particuliers et les professionnels dans leurs travaux de rénovation énergétique sera mise en place au siège de la Communauté de communes. Terre de Camargue soutient ainsi le dispositif régional Rénov'Occitanie, à hauteur de 7300 € par an (0,36 €/habitant), pour encourager les habitants à maîtriser leur consommation d'énergie et réaliser des économies...

Cinéma municipal M. Pagnol

Près de 170 000 € sont engagés par la Ville d'Aigues-Mortes pour améliorer l'accessibilité de son cinéma aux personnes à mobilité réduite. Avec une fin des travaux prévue en septembre, ces aménagements permettront d'accroître son attractivité et d'accueillir le public dans des conditions optimales : boucle sonore pour malentendants, distributeur de confiseries/boissons...



LA GEMAPI

Protéger les personnes, les biens et les milieux aquatiques

Terre de Camargue un territoire très exposé

Bien vital, l'eau participe aussi à la qualité de vie et à l'attractivité d'un territoire. Elle constitue une ressource fragile à protéger mais elle est également un élément qui, soumis à des aléas climatiques de plus en plus fréquents, présente une menace. S'adapter, apprendre à vivre avec est essentiel.

La GEMAPI, nouvelle compétence intercommunale, articule 2 volets : la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Elle regroupe plus précisément 4 missions : l'aménagement des bassins versants, l'entretien et l'aménagement des cours d'eau et plans d'eau, la défense contre les inondations et les submersions marines, et la protection des zones humides. « Les enjeux sont cruciaux puisqu'il s'agit de protéger les personnes, les biens, les activités économiques, touristiques et agricoles mais aussi les milieux aquatiques », affirme Régis Vianet, Vice-président délégué aux politiques environnementales.



Les 8 et 9 septembre 2002, le canal déborde à Aigues-Mortes en raison des crues cumulées du Vistre et du Vidourle. Des pluies intenses s'abattent sur le Gard, l'équivalent de 8 à 10 mois en moins de 24 h. Le bilan est terrible : 23 décès et plus de 800 millions d'euros de dégâts dans le département.

« Notre territoire est fortement soumis au risque et il le sera encore davantage sous l'effet du changement climatique. Notre mission, à travers la GEMAPI, est fondamentale : protéger les populations. Cela passe par des investissements lourds, de plusieurs millions d'euros, pour réaliser les ouvrages de protection sur les cours d'eau et le littoral, mais cela passe aussi par la prévention car le risque zéro n'existe pas. Il s'agit là d'informer et d'accompagner les habitants dans la prise de conscience du risque pour apprendre à vivre avec, en adoptant les bons gestes. Enfin, la protection des populations passe aussi par le ressuyage après une inondation, c'est-à-dire l'évacuation des eaux pour un retour rapide à une situation normale. »



Régis Vianet, Vice-président délégué aux politiques environnementales à Terre de Camargue.

Un climat propice aux inondations

Des enjeux d'autant plus forts que notre territoire est particulièrement exposé. Notre climat méditerranéen, tout d'abord, est propice aux inondations. Ce sont les fameux épisodes cévenols qui se produisent à l'automne sous forme de violentes précipitations, l'équivalent de plusieurs mois en seulement quelques jours. Un phénomène qui va s'accroître à l'avenir sous l'effet du changement climatique. Ensuite, l'eau façonne les paysages de Terre de Camargue. Si elle contribue à en faire sa richesse et un atout formidable d'attractivité, elle représente aussi une menace lorsqu'elle est trop abondante.

Un territoire en tenaille : à l'embouchure de trois fleuves et face à la mer

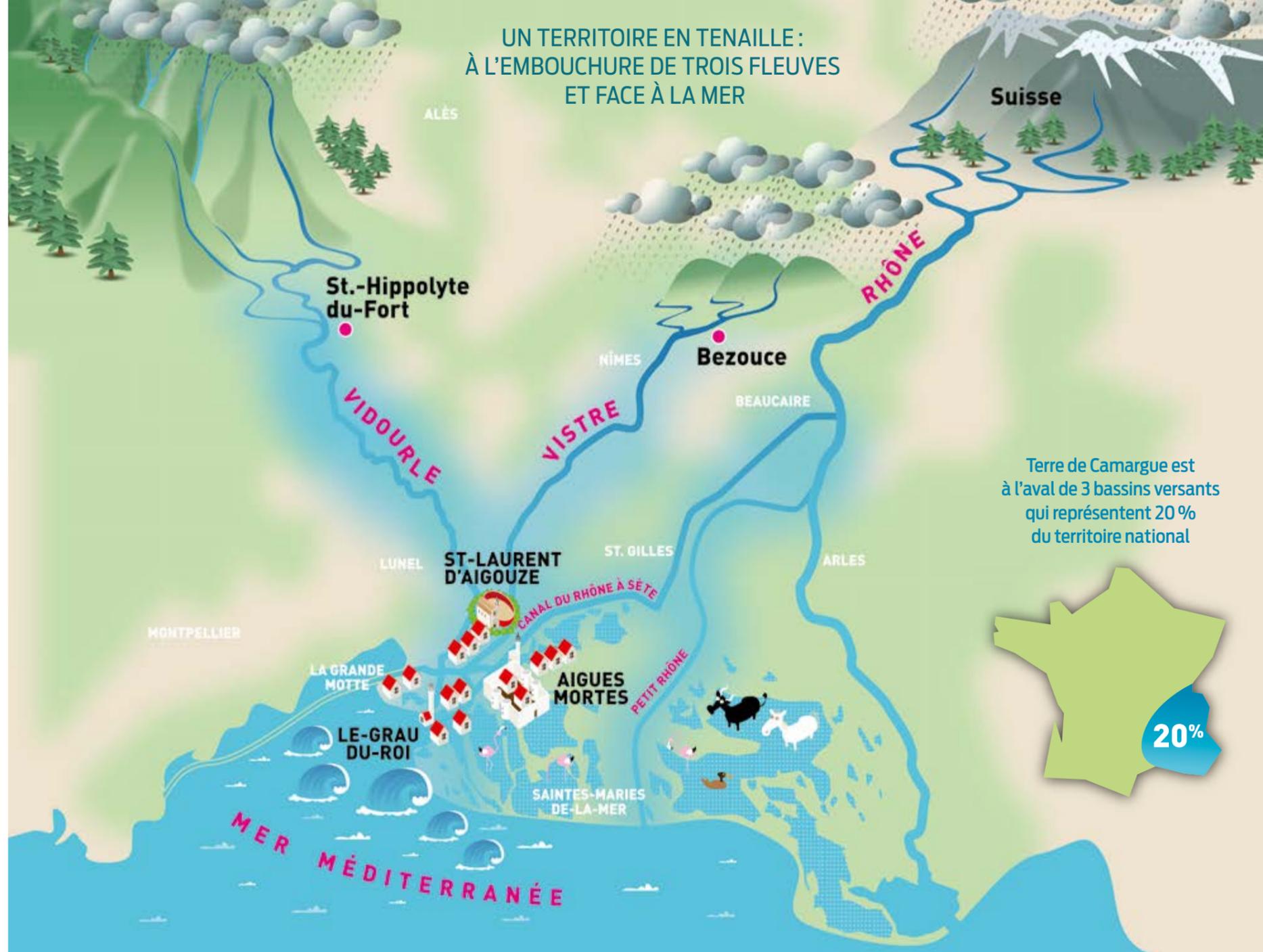
Notre territoire est en effet situé à l'aval de trois grands bassins versants hydrographiques qui repré-

sentent 20% du territoire national ! À l'est, il y a celui du Rhône dont la crue centennale de décembre 2003 a touché la Camargue gardoise inondant les marais de St-Laurent d'Aigouze jusqu'aux portes d'Aigues-Mortes. À l'ouest, se trouve le bassin versant du Vidourle, bien connu pour ses vidourlades, et au milieu, celui du Vistre.

En septembre 2002, les crues cumulées du Vidourle et du Vistre ont submergé les quais d'Aigues-Mortes. À cette situation hydrographique en entonnoir, s'ajoute le positionnement de notre territoire face à la mer et donc soumis à la submersion marine et à l'érosion du trait de côte. Le niveau de la mer monte de 3 à 4 mm par an et ce phénomène va en s'amplifiant : + 60 cm à 1 m d'ici 2100 selon les estimations du GIEC.

De vastes zones humides à préserver

Par ailleurs, les zones humides couvrent 50% du territoire de



Terre de Camargue. Elles jouent un rôle majeur sur le plan écologique car ce sont des réservoirs de biodiversité et de véritables pièges à carbone, mais aussi sur le plan hydraulique puisqu'elles absorbent et restituent les phénomènes météorologiques. « La protection des populations passe par celle des milieux aquatiques qui jouent un rôle à la fois écologique, économique et touristique mais aussi de sécurité publique en servant de zone d'expansion des crues pour limiter l'impact sur les zones urbanisées », souligne Régis Vianet. ●

Agir à une échelle pertinente

La GEMAPI est une mission d'envergure qui dépasse les frontières administratives. La Communauté de communes a donc fait le choix de transférer ou déléguer cette compétence à trois structures déjà dotées d'une vision globale à l'échelle des bassins versants et des compétences techniques nécessaires :

- le SYMADREM (Rhône et façade littorale) qui regroupe 6 intercommunalités

- l'EPTB du Vidourle qui rassemble 10 intercommunalités
- l'EPTB du Vistre-Vistrenque qui compte 5 intercommunalités

Surveiller, entretenir, investir

Ces structures surveillent, contrôlent et entretiennent les ouvrages, mènent des études et réalisent les travaux d'aménagement pour prévenir les inondations et la submersion marine, protéger et restaurer les

écosystèmes aquatiques et les zones humides. Elles élaborent et déploient des Programmes d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI), soumis à la concertation du public : ensemble des actions et des travaux à réaliser à l'échelle d'un bassin versant sur une période de 6 ans.

Solidarité amont/aval

Tous les aménagements réalisés sur les rivières ont des répercussions sur l'aval, c'est-à-dire sur

notre territoire. Ils doivent donc être réfléchis à cette échelle plus large comme l'explique Sylvie Murta-Barros, Directrice du pôle Hydraulique à la Communauté de communes : « la protection de l'aval passe par des travaux ou des décisions de gestion à l'amont. Des millions d'euros de travaux doivent être réalisés pour notre sécurité, c'est la solidarité amont/aval ». ●

Le financement : la taxe GEMAPI

1 M€
c'est ce que coûte en moyenne la construction d'un kilomètre de digue.

En confiant cette nouvelle compétence, l'État n'a pas transféré de moyens financiers supplémentaires mais il a donné la possibilité aux intercommunalités de lever une taxe d'un montant maximum de 40 € par habitant. En 2021, la charge financière pour la Com-

munauté de communes s'élève à 883 601 €, nécessitant de lever cette taxe. Celle-ci permettra de couvrir les charges d'entretien des ouvrages de protection, de veille, de surveillance et de gestion des milieux. Or d'importantes opérations d'investissement ont déjà

eu lieu (réfection des digues du Vidourle et du Rhône) et s'annoncent pour les années à venir auxquelles Terre de Camargue devra contribuer. Face au fort besoin de financement à venir, les élus de Terre de Camargue ont interpellé l'Etat

pour demander une révision des moyens alloués, sans que cela se traduise par un nouvel effort fiscal des administrés. ●

Plus d'infos :
www.symadrem.fr
www.vidourle.org
www.papi3.vistre-vistrenque.fr

ZOOM SUR

Trois actions en cours ou en projet

1 Renforcement des digues du Vidourle à Aigues-Mortes et St-Laurent d'Aigouze

En mars 2021, 168 780 € de travaux ont été réalisés pour conforter la digue au niveau des Portes du Vidourle à Aigues-Mortes : terrassement, confortement et mise en place d'un grillage anti-fouisseurs pour consolider sur 1 km la digue creusée de nombreux terriers. Cette digue contribue à protéger des inondations la partie ouest d'Aigues-Mortes lors des épisodes cévenols. En 2020, des travaux d'un montant de 161 304 € ont été réalisés à St-Laurent d'Aigouze pour conforter 2 sites et protéger les habitations et les terres agricoles en cas de Vidourlades.



2 Face à la montée de la mer : des solutions naturelles à l'étude au Grau du Roi

À l'ouest de l'Espiguette, un cordon dunaire de second rang, de 14 km de long, a été aménagé en 2015 pour protéger les habitations et les activités agricoles et touristiques de l'érosion marine (1,45 M€). Une étude est en cours pour renforcer le cordon dunaire de 1^{er} rang sur les Baronnets fortement touché par l'érosion et présentant un point de faiblesse localisé.

Au Boucanet, entre l'handi-plage et le Pont des Abîmes, la plage se réduit considérablement, grignotée par la mer. Des solutions sont à l'étude comme celle de recréer une dune naturelle à la place des enrochements dont l'efficacité est aujourd'hui remise en cause : la houle en heurtant les rochers reprend plus de force entraînant davantage de sable vers le large.

3 Apprendre à vivre avec le risque

Les différentes opérations menées face au risque d'inondation ou de submersion marine visent à le réduire. Cependant ces aléas seront de plus en plus fréquents. Il est fondamental d'apprendre à vivre avec, de s'adapter et de se préparer à y faire face. Pour cela, les EPTB mènent des actions de sensibilisation auprès du grand public. En mars dernier, l'EPTB du Vidourle a organisé une journée d'animations pour les CE2 de l'école Charles Gros à Aigues-Mortes : sortie sur le terrain en matinée, le long du Vidourle et de l'Etang du Ponant, pour découvrir les caractéristiques d'un cours d'eau ; ateliers l'après-midi sur le cycle de l'eau, le fameux épisode cévenol et les principes de prévention et de protection en cas d'inondation.



PLUIE - INONDATION

les 8 bons comportements en cas de pluies méditerranéennes intenses

 Je m'informe et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels	 Je ne prends pas ma voiture et je reporte mes déplacements	 Je me soucie des personnes proches, de mes voisins et des personnes vulnérables	 Je m'éloigne des cours d'eau et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts
 Je ne sors pas je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre	 Je ne descends pas dans les sous-sols et je me réfugie en hauteur, en étage	 ROUTE INONDÉE	 Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école, ils sont en sécurité

Compostez, réduisez, partagez !

La Communauté de Communes Terre de Camargue s'engage pour un avenir durable en développant le compostage partagé. Dans le quartier des marinas à Port-Camargue, l'expérimentation connaît un vif succès et crée du lien social...

Vous habitez un immeuble et vous avez mauvaise conscience de jeter vos épiluchures dans la poubelle d'ordures ménagères ? La Communauté de Communes développe le compostage collectif. Elle anticipe la réglementation qui imposera en 2024 une gestion séparative des biodéchets. Déjà, une douzaine de composteurs a été installée au pied de résidences.

ments : un composteur, un panneau d'information, un bio seau pour acheminer les déchets de la cuisine au composteur, un guide d'utilisation pour adopter les bons gestes et un accompagnement tout au long de la démarche ». Car pas question de jeter n'importe quoi dans ces bacs. Pour veiller au grain, sur la base du volontariat, un résident engagé se désigne comme référent.

Équiper, conseiller, accompagner

Guide composteur au service environnement, Patricia Mounier sensibilise les usagers à cette pratique verte : « Terre de Camargue fournit gratuitement les équipe-

Micha, une « référente compostage » motivée et fédératrice

Place Belle Poule à Port-Camargue, Micha Piriou, personnage sociable haut en couleurs, a pris son rôle à cœur. Depuis octobre



dernier, elle livre explications et conseils aux usagers du composteur de son quartier. Elle veille à la diversification des apports, brasse le composteur pour l'aérer et l'arrose lorsqu'il fait chaud afin qu'il reste humide. « J'ai toujours eu un compost chez moi et j'ai éduqué mes enfants à cette pratique, confie Micha. L'idée du compostage partagé m'a plu et je me suis proposée. Outre la démarche écologique, cela crée du lien social. D'ailleurs, pendant le confinement, le composteur était devenu le lieu de rencontres du quartier ! ». Grâce à la sensibi-

lisation efficace de Micha, le succès est au rendez-vous : le premier composteur étant plein, un second vient d'être installé. D'ici 8 mois, le compost sera partagé entre les habitants qui l'utiliseront pour leur jardin ou leurs bacs à fleurs. ●

Résidences, quartiers, hébergements touristiques... : vous êtes intéressés par la démarche ? Contactez le service environnement :

0 800 004 227 Service & appel gratuits
environnement@terredecamargue.fr

Une 2^e vie pour vos équipements électriques

On les appelle les DEEE ou D3E : les Déchets d'Équipements Électroniques et Électriques, composés de nombreux polluants, sont un véritable fléau pour l'environnement. Ordinateurs, téléphones portables, imprimantes, tablettes, téléviseurs, électroménager... face à la prolifération de ces appareils dans les foyers, la gestion de leur fin de vie est aujourd'hui fondamentale. Pour les recycler, il s'agit d'abord de les collecter. Pour cela 2 solutions : rapporter l'appareil dans un point de vente ou le déposer en déchèterie. L'organisme Ecosystem collecte gratuitement les appareils

électriques en déchèterie. Il les démantèle pour séparer les différents composants et les dépolluer. Chaque composant est ensuite acheminé vers sa filière de valorisation. ●

Plus d'infos : <https://www.ecosystem.eco/>

Mais plutôt que de jeter, pourquoi ne pas donner, vendre ou réparer ? Terre de Camargue accompagne les porteurs de projet qui souhaitent monter un atelier de réparation de type Repair Café ou une recyclerie pour donner une seconde vie aux objets usagés.





Alma Nautic se convertit à l'électrique.



Soexir a modernisé son atelier

Coup de pouce financier aux projets innovants

Bâtir un projet, le financer, le piloter... Terre de Camargue soutient financièrement les porteurs de projet, publics ou privés, dans le cadre du programme LEADER.

Initiative portée par l'Union Européenne, le dispositif LEADER vise à soutenir les projets innovants favorisant le développement des territoires ruraux. « Programme de proximité, LEADER intervient sur les projets de savoir-faire locaux, l'artisanat, le tourisme, le patrimoine culturel et naturel, l'employabilité et le vivre ensemble », détaille Philippe Jonquet, directeur du développement économique à la Communauté de communes Terre de Camargue.

Des aides financières variées

Véritable stimulateur de développement local, LEADER permet de débloquer des fonds européens qui viennent s'ajouter à différentes subventions attribuées par l'État, la Région et la Communauté de

communes (sur le principe de 1€ français pour 4€ européens). La fourchette de financement varie donc selon les projets.

Un accompagnement pas à pas

Vous avez un projet innovant ? Dans un premier temps, une rencontre avec le responsable du développement économique à Terre de Camargue permet de vérifier sa pertinence au regard du règlement du programme. S'il est éligible, le projet est instruit auprès du PETR Vidourle Camargue chargé de gérer les fonds : montage du dossier, aide à la recherche de cofinancements, dépôt au service instructeur... l'équipe technique accompagne le porteur jusqu'à la phase finale.

Des projets très concrets

« Le montage de dossier n'est pas notre spécialité mais humainement nous avons été très bien conseillés et accompagnés, que ce soit par les techniciens de la Communauté de communes ou du PETR », assurent Vincent et Stéphanie, gestionnaires du Mas de la Comtesse à Aigues-Mortes. Grâce au programme LEADER et à une subvention de Terre de Camargue, leur projet de digitalisation d'un sentier de découverte de la Camargue a été financé à hauteur de 50%.

Même satisfaction du côté d'Étienne Demur, dirigeant de Pignon Express, qui a monté un service de livraison à vélo électrique, ou de Soexir qui a modernisé son local de restauration

de bateaux en bois. Quant à la société Alma Nautic, elle a pu convertir à l'électrique une partie de son parc de bateaux. Côté public, sur son projet chiffré 28 303 €, l'office de tourisme d'Aigues-Mortes a bénéficié de 22 645 € d'aides (dont 4 530 € de la Communauté de communes) pour la création d'un jeu de piste, avec QR code et chasse au trésor, qui rencontre un vif succès. D'autres projets, tout aussi divers – une station de vélo électrique, une initiation à l'aquarelle sur un bateau... – sont en cours d'instruction. ●

Contact : Service développement économique de Terre de Camargue, 06 74 83 49 48, p.jonquet@terredecamargue.fr

UN SENTIER DÉCOUVERTE DIGITALISÉ AU MAS DE LA COMTESSE

Le Mas de la Comtesse à Aigues-Mortes, qui diversifie ses activités de manade en s'ouvrant à l'agrotourisme, accueille chaque année près de 90 000 visiteurs. Pour répondre à une forte demande de visites plus « autonomes », Vincent et son épouse Stéphanie ont créé l'an dernier un sentier pédestre qui sillonne au cœur de la manade, serpentant au milieu des prairies et vignobles, longeant le canal du Rhône à Sète puis traversant une pinède bicentenaire. « En matière de faune et de flore, notre site est extraordinaire. Sans pour autant transformer la propriété, nous avons pu réaliser, grâce à un Pass Rebond de la Région, un sentier composé de 14 points d'étape sur 2,5 km », raconte Stéphanie.

« Sans ces aides, notre projet n'aurait jamais abouti si tôt »

Pour commercialiser ce sentier en rendant son approche plus attractive et ludique, notamment auprès d'un jeune public, le couple a pensé à une application. Faute de moyens, le projet aurait pu rester momentanément en suspens. « En se renseignant auprès de la Communauté de communes, le service développement économique nous a expliqué que notre projet de digitalisation était finançable dans le cadre du programme LEADER. Notre métier premier n'étant pas de monter des dossiers administratifs, l'accompagnement dont nous avons bénéficié a été primordial », assure Stéphanie.

Application, panneaux, sérigraphie, création d'une mascotte, le projet a été estimé à 18 500 €. Terre de Camargue a participé à hauteur de 1 845 € et LEADER à 7 380 €. « Sur les 50 % d'autofinancement, nous avons également bénéficié d'un prêt à taux 0 auprès d'Initiative Gard. Sans ces aides, le projet n'aurait jamais abouti si tôt », se félicite Stéphanie. Ainsi depuis juillet, les visiteurs s'immergent intégralement dans cette nature préservée, où se côtoient taureaux, chevaux, huppe dorées, chasseurs d'Afrique ou martins pêcheurs. ●

Contact : www.manade-masdelacomtesse.com, 06 34 14 28 86.



UN SERVICE DE LIVRAISON À VÉLO ÉLECTRIQUE

Salarié d'un industriel local, Étienne Demur, président de l'association Le Grau du Roi à vélo, a créé en décembre dernier sa société Pignon Express, spécialisée dans la livraison de proximité à vélo. « À l'occasion de la présentation du nouveau site de vente en ligne www.jachete-en-terredecamargue.com, j'ai parlé de mon projet d'acquiescer un vélo cargo électrique à la Communauté de communes qui m'a orienté sur ce fonds », raconte Étienne Demur.

« Démarrer ma société »

Le projet s'est concrétisé avec une aide de l'Europe de 2 930 € et de

Terre de Camargue de 586 € soit un financement de 50%. Par ailleurs, Pignon Express a été choisi par Wishibam (le développeur du site de vente en ligne) pour assurer les livraisons à vélo intra-territoriales, ainsi que des expéditions nationales. Pour consolider son entreprise, Étienne Demur a demandé un aménagement de travail à son employeur. « L'aide va me permettre de compenser ce mi-temps et de prospecter de nouveaux clients », affirme-t-il, heureux de faire du transport de proximité écologique. ●

Contact : 06 33 08 05 84.



Un fonds pour la pêche et l'aquaculture

Le FEAMPA, qu'est-ce que c'est ? Le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture accompagne le développement économique en lien avec l'activité de la tradition halieutique du territoire.

Qui gère le fonds ?

Le PETR Vidourle Camargue doté d'une enveloppe de 600 000 €. De son côté, la Communauté de communes accompagne les porteurs de projets dans le montage de dossier.

Quels sont les projets prioritaires ?

En coopération avec les acteurs locaux, Le PETR élabore une stratégie visant à soutenir la commercialisation, la valorisation et la diversification des produits de la pêche et à améliorer la gestion des ressources locales.

Bulles d'oxygène avec deux artistes en immersion dans nos communes

Cet été, deux artistes, un auteur de BD et une rappeuse, font rayonner, chacun à leur manière, le territoire. Accueilli en résidence, le dessinateur Guillaume Mazurage a planché sur une création originale inspirée de la culture et des paysages de nos trois communes. Trait fort.

Dans une démarche de valorisation du patrimoine et de soutien à la création artistique et culturelle, la Communauté de communes Terre de Camargue et les villes d'Aigues-Mortes, du Grau du Roi et de St-Laurent d'Aigouze, ont accueilli pendant un mois l'illustrateur-dessinateur Guillaume Mazurage.

Un auteur de BD qui sort des cases

Biberonné aux aventures de Tintin, fasciné par le style Franquin et son bondissant Marsupilami, dévoreur de magazines Fluide glacial ou Pilote, déniché dans la bibliothèque de son père, Guillaume tombe très tôt dans la marmite BD. Cependant, il suit la voie familiale en obtenant un doctorat en pharmacie, puis un diplôme en école de commerce. À presque trente ans, consultant en stratégie financière à New York, il décide de rentrer en France pour, enfin, se dédier à la création artistique. Globe-trotteur, il renoue alors avec ses carnets de voyages, travaille dans la publicité et la création de romans illustrés, dessine pour Picsou Magazine avant de se faire remarquer par Jean-Claude Mézières et Pierre Christin, les deux auteurs de la saga Valerian & Laureline. Soutenu par ses mentors, il embarque



“ J'aime beaucoup cette idée de résidence d'artiste qui s'inscrit dans une relation étroite avec le territoire et ses habitants ”



Robert Crauste, Président de Terre de Camargue.

sur un bateau de la Fondation des défenses des Océans Sea Shepherd pour une aventure maritime et humaine sur la mer de Cortez, donnant lieu au premier tome de Milagro, paru aux éditions Hachette. Bosseur invétéré, l'auteur travaille sur un second ouvrage consacré au monde de la mer.

Le territoire en planches

Parce qu'il connaissait déjà un peu le territoire, Guillaume a été enthousiasmé à l'idée d'y réaliser une œuvre originale de 8 planches. Appareil photo en main, il s'est immergé dans la beauté des paysages, dans l'histoire des habitants. « Comme je préfère les BD pédagogiques et éducatives, j'ai choisi de raconter les vacances d'un enfant citadin qui vient ici rendre visite à son grand-père et va découvrir le patrimoine de trois communes très différentes ».

Construisant sa BD comme un film, avec un vrai sens de la narration et du montage, Guillaume,

qui maîtrise tout aussi bien la ligne claire, le semi-réalisme, le cartoon ou le manga, a opté pour le style belge épuré, aux proportions réalistes, jamais caricaturales. Et il a convaincu la coloriste Evelyne Tranlé (Astérix...) de se joindre à l'aventure. Le résultat est bluffant, tant dans le traitement graphique que dans l'originalité de l'œuvre. À découvrir à la fin de l'été, lors d'une exposition itinérante (voir agenda p. 20).

Des ateliers pour transmettre

En parallèle, Guillaume a animé six ateliers (grand public et centre aéré) pour le plus grand plaisir des dessinateurs et amateurs de bande dessinée, à qui il a livré quelques notions très utiles : gestion des proportions, optimisation de l'espace, création de la dynamique dans le mouvement... Un travail de transmission que le jeune auteur talentueux porte avec force. ●



ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS ! On en parle ?!

Fin mai, la rappeuse nîmoise Maevol est venue animer 4 ateliers « écriture-chant rap » pour la classe de 4^e Francisco de Goya du collège Joliot-Curie d'Aigues-Mortes, sur le thème de « l'égalité filles-garçons ».

La vingtaine de collégiens a été reçue à la médiathèque André Chamson à Aigues-Mortes. Par groupes – mixtes ou pas ! – les adolescents ont pu échanger et mettre leurs mots sur ce sujet de société. Deux formes littéraires étaient proposées : le haïku ou l'écriture d'un morceau de rap (avec texte, musique et voix).

L'art comme média

Quel que soit l'atelier choisi, Maevol a embarqué tous les élèves. Avec toute la légitimité de son statut d'artiste, elle a guidé et conseillé, sans brider. Les collégiens ont travaillé le rythme, la « punch line », cherché le mot juste. Les textes produits en seulement 4 séances sont étonnants



de qualité et de maturité. Inspirés des faits divers, des séries TV ou de leur vécu (?) ils décrivent une société sexiste et violente et revendiquent l'égalité et le respect pour tous.

L'occasion de débattre

Au-delà de l'exercice d'écriture, Maevol ouvre le débat sur l'image de la femme et les rapports sociaux ou familiaux. Elle s'adresse aux jeunes avec un langage cash et efficace qui sort de l'institution. Elle déconstruit les stéréotypes sans tabou et sans langue de bois. « Aujourd'hui les jeunes sont bastonnés d'informations. Ils ont accès à tout mais pas d'esprit critique ou de recul. Dans ce genre d'ateliers on prend le temps de valider des informations et des connaissances. »

Éduquer dès le plus jeune âge

La réussite de ce projet tient également au travail mené par Céline



“ Le rap est un outil qui crée des passerelles. Je suis là pour défanstasmer le système ! ”

Pigeyre, professeure de français et « référente égalité » pour l'établissement : « Tout au long de l'année nous avons décliné cette thématique avec des expositions, l'étude de romans... » Et pour elle, le bénéfice est évident. Tous repartent avec une image revalorisée de la femme et comme le dit Maevol : « le féminisme ce n'est pas qu'un problème de meuf ». ●

Ateliers organisés, du 19 avril au 9 juillet, dans le cadre du projet « Itinéraire des Musiques Actuelles du Gard » par la FéMAG et Da Storm et soutenus par Terre de Camargue, les trois communes, la DRAC, la Région et le Département. Maevol est auteure mais aussi journaliste, animatrice radio et DJ. L'égalité sous toutes ses formes est un combat qu'elle mène au quotidien au travers de son œuvre et dans de nombreux projets de médiation culturelle.



ASTRO-LIVRES, nos conseils lecture selon votre signe...



LION
Générosité, idéalisme, mais flatterie et vanité

Le jour où, de Amélie Antoine
Benjamin et Rebecca se rencontrent par hasard. Les secrets du passé sont parfois lourds et ceux de Rebecca font douter Benjamin.



VIERGE
Appliqué et altruiste. Tantôt sage et tantôt folle

On ne touche pas de Ketty Rouf
Joséphine est prof de philo dans un lycée de Drancy. Sauf que... chaque nuit, Joséphine devient Rose Lee...



BALANCE
Diplomate, éprise de justice, souvent indécise

Amours diplomatiques de Maurizio Serra
Trois histoires éblouissantes et drôles : un ambassadeur exilé, un attaché culturel japonais amoureux fou et une belle femme alcoolique en quête de l'homme de sa vie.





La mer, l'autre école de la vie !

Séance de voile avec une classe de l'école André Quet du Grau du Roi. À l'automne et au printemps, Terre de Camargue offre aux classes de primaires du territoire des stages de découverte, avec l'école de voile de Port-Camargue gérée par l'UCA.

Cette année, 9 classes ont ainsi pu découvrir les joies de la navigation en catamaran. Plus qu'une simple activité physique de pleine nature, le concept de « la voile à l'école » est la possibilité offerte aux enseignants de faire classe d'une façon différente. Les apprentissages sont multiples : découverte du milieu marin et du monde de la voile, respect des règles et des consignes, autonomie et esprit d'équipe, motricité et dextérité...

Autonomie et sécurité

Chaque cycle de voile comporte quatre séances réparties sur une semaine. Les élèves sont séparés en deux groupes sous la responsabilité d'un moniteur. Ils apprennent en premier lieu à s'équiper seuls : combinaison intégrale, gilet de sauvetage et chaussons d'eau. Puis ils doivent préparer leur bateau. Les deux moniteurs, Yves et Noradine, vérifient avant chaque embarquement que les techniques de base de navigation ont été

retenues : « Pour leur sécurité, ils doivent savoir s'arrêter, tourner, hisser et tomber une voile. » En fin de semaine une petite régata permet de valider leurs acquis.

Former un équipage

En mer, la notion d'entraide et de solidarité est primordiale. Les enfants naviguent à deux ou trois par catamaran et doivent, de fait, constituer un équipage. Johann, qui coordonne la sortie, souligne que tout repose sur la coopération et la communication : « Toute la séance est bâtie sur le collectif, la mise à l'eau du bateau comme

Terre de Camargue mise sur les sports d'eau et les enfants disent merci...

En parallèle des stages de voile, la Communauté de communes offre chaque année des séances d'aviron de kayak aux élèves de primaires (séances + transport) et de collèges (séances). Et les jeunes sont fans !

CHIFFRES CLÉS

✓ 240 élèves de CM1 bénéficient du stage de voile chaque année

✓ 640 écoliers de CM2 ou collégiens participent au stage d'aviron et de kayak

l'ensemble des manœuvres. Sans coordination rien n'est possible. »

Des enfants transformés

L'enseignant, Antoine Nicolas, apprécie ces séances de voile et y participe depuis plusieurs années. « Ces stages enrichissent le programme scolaire. Je les reprends notamment en cours de français avec la réutilisation du vocabulaire spécifique à la mer et la rédaction de comptes-rendus. L'autre apprentissage se quantifie en « savoir-être ». En début et en fin de stage les enfants ne sont plus les mêmes. Ils ont appris à écouter une consigne et à la mettre en œuvre immédiatement. Ils savent communiquer. » Le succès de ces séances d'initiation se sent également dans la bonne humeur collective. La plupart des élèves n'avait jamais fait de voile auparavant et pourtant tous sont parfaitement à l'aise. De quoi susciter des vocations et peut-être envisager la création d'un club de voile... ●



Championnats de France d'aviron de mer

Près de 700 rameurs rejoindront Port Camargue les 10 et 11 septembre prochains pour disputer les Championnats de France d'aviron de mer, le vendredi après-midi pour les séries et le samedi pour les finales.



Initialement prévue à Agde, et reportée deux fois en raison de la crise sanitaire, c'est finalement en Terre de Camargue que se déroulera la compétition. Quand la fédération a annoncé en mars qu'elle recherchait un site d'accueil pour le Championnat de France, le club d'aviron Terre de Camargue-Le Grau du Roi s'est immédiatement proposé. « C'est un immense défi que d'organiser un évènement aussi important en seulement quelques mois. Notre club compte bien le relever », lance Thierry Barthez, l'entraîneur du club et l'homme clé de l'organisation.

Un stade nautique exceptionnel

C'est la première fois qu'un tel championnat est organisé sur

« Le parcours a été réalisé pour offrir au public des arrivées spectaculaires »

notre territoire. Port Camargue offre des conditions optimales pour ce type de compétition. L'ensemble du site est prévu pour que les compétiteurs comme les spectateurs profitent pleinement de l'évènement. Le stockage des bateaux, l'embarquement et le débarquement des équipes se dérouleront sur la plage Nord de Port Camargue à proximité des espaces publics.

Le départ des courses de 6 km, se fera à quelques centaines de mètres de Port Camargue. Thierry Barthez précise que les spectateurs n'ont quasiment jamais l'occasion de suivre une arrivée d'aussi près : « Le parcours a été réalisé pour offrir au public des arrivées spectaculaires : le dernier virement de bord et le dernier bord jusqu'à l'arrivée, se feront au pied de la digue de Port Camargue. »

Tout un réseau de bénévoles

Un tel évènement représente une organisation lourde : accueil des équipes et des officiels, logistique, sécurité en mer, communication... Le club d'aviron a pu compter

sur l'aide d'une soixantaine de bénévoles, notamment des clubs voisins, mais aussi sur la Société Nautique de Port Camargue, qui se charge du placement des bouées et met à disposition deux voiliers, un zodiaque et le bateau comité, ou encore sur l'UCA avec ses deux zodiacs.

Une formidable vitrine pour le territoire

La compétition regroupe près de 700 rameurs qui représentent 70 clubs venus de toute la France. Aux équipages s'ajoutent les accompagnateurs, les supporters et les familles qui durant ces 2 jours vont fréquenter le site et pour beaucoup découvrir la région. Le club a donc souhaité installer un village de stands pour les partenaires institutionnels et les exposants de matériel mais aussi faire connaître aux visiteurs les richesses et les spécialités de la région. « L'objectif est qu'ils aient envie de revenir ! », conclut Thierry. ●

Aurore Combes en équipe de France de Beach rowing !



À seulement 16 ans, la rameuse du club d'aviron Terre de Camargue-Le Grau du Roi intègre l'équipe de France J18 et participera au Championnat du Monde qui se déroulera au Portugal du 24 au 26 septembre. Un grand bravo à la championne et à toute

l'équipe du club qui l'accompagne et l'entraîne. Pour rappel, le Beach rowing est un duel avec départ de la plage en course à pied, puis 500 m en aviron, avec slalom et virement de bouée, et retour sur le sable avec finish à la course à pied jusqu'au buzzer. Nouvelle discipline dans l'univers de l'aviron, le Beach rowing sera en démonstration aux Jeux Olympiques de 2028.

Visite d'Aigues-Mortes en mode **Escape Game**

Une application transforme la ville d'Aigues-Mortes en Escape Game grandeur nature. Une expérience captivante et unique pour redécouvrir la cité fortifiée...

Des énigmes

Qui n'a jamais rêvé de vivre une aventure palpitante à la recherche d'un trésor caché ? Le public peut désormais découvrir l'histoire du trésor royal d'Aigues-Mortes grâce à une application mobile, ludique sous forme d'Escape Game.

Inspirées de personnages et de lieux historiques, les énigmes sont basées sur l'observation, la déduction, avec des codes secrets à élucider...

Le scénario spécialement créé pour la ville utilise des réalités augmentées.



Tout public

À faire en couple, en famille, entre amis ou entre collègues, cette aventure plonge au cœur du Moyen Âge et à l'époque de la création des remparts d'Aigues-Mortes. Le parcours relie

des points d'intérêt et propose un contenu informatif et pédagogique.

Pour participer au jeu, rien de plus simple ! Il suffit de télécharger l'application QUAESTYO, disponible sur Google Play Store ou Apple Store et de se laisser guider.

Les plus perspicaces se verront remettre une récompense...

Un projet cofinancé

Le projet est mené par l'Office de Tourisme d'Aigues-Mortes et financé par la mairie d'Aigues-Mortes et la Communauté

de Communes Terre de Camargue dans le cadre du programme européen LEADER. ●

➔ **Plus d'informations auprès de l'office de tourisme d'Aigues-Mortes :** www.ot-aiguesmortes.com et réseaux sociaux.

Un bol d'air pour le week-end de la Toussaint

Du vendredi 29 octobre au 1^{er} novembre, le FIRA (Festival de l'Itinérance, de la Randonnée et des Activités de pleine nature en Cévennes) organise le Rando Festival 2021 autour de Saint-Jean du Gard, dans toutes les Cévennes et sur le littoral de Camargue.



Les offices de tourisme de Terre de Camargue, du Grau du Roi et d'Aigues-Mortes, partenaires de l'opération, proposeront 4 circuits de randonnées pour découvrir toute la variété et les richesses de la Camargue gardoise et de son littoral. En famille, entre amis, en solo... spor-

tifs ou pas, chacun pourra trouver la sortie qui lui convient.

Nouvelle édition, nouvelle version !

Forts du succès du festival 2019 (2020 ayant été annulé), les organisateurs ont imaginé un programme riche en surprises et en nouveautés. Il y aura les randonnées pédestres habituelles, mais aussi des balades bien-être, des activités de pleine nature. Chaque randonnée sera l'occasion de découvrir la richesse patrimoniale et historique du territoire, d'observer la biodiversité ou encore de profiter de moments d'échange lors des pauses déjeuner.

➔ **Programme disponible en septembre sur :** www.randocevennesfira.com et www.tourisme-saint-laurent-daigouze.fr



« Ici tout commence » en Terre de Camargue : boutique et visite guidée !

Depuis quelques mois, Saint-Laurent d'Aigouze a dopé son attractivité touristique grâce à la série télévisée de TF1, « Ici tout commence ». Une notoriété que Terre de Camargue et la commune ont choisi de mettre à profit au travers d'une boutique de produits dérivés et d'une visite guidée, en coopération avec la production.



Chaque jour de nombreux fans se massent derrière le portail du château de Calvières et sur la place du village pour rencontrer les comédiens ou apercevoir les lieux de tournage. Une affluence qui booste l'attractivité du territoire mais qui complique la vie quotidienne des Saint-Laurentais.

Un partenariat avec la société de production

Le tourisme et le développement économique relevant des compétences de l'intercommunalité, Terre de Camargue a proposé à la société de production la mise en place d'un partenariat pour l'ouverture d'une boutique de produits dérivés et d'une visite guidée. Le projet vise à canaliser la foule des fans présents tous les jours,



La maison de la cheffe Guinot

à faire profiter l'ensemble du territoire intercommunal des retombées économiques et médiatiques et à soutenir Saint-Laurent d'Aigouze. Terre de Camargue prend en charge les frais et reverse à la commune une part des bénéfices qui seront consacrés à l'amélioration et à l'embellissement du cadre de vie des habitants.

Une boutique pour plonger dans l'univers de la série

La boutique est installée au cœur de la commune dans la salle des arches, boulevard Gambetta, à côté de l'Office de Tourisme et à deux pas du château. L'aménagement a été réalisé par la production.

Les équipes artistiques, dirigées par Marc Thiebault, chef décorateur des feuilletons « Ici tout commence » et « Demain nous appartient », ont travaillé sur la conception d'un lieu aux couleurs de la série : l'emblématique cuisine, rouge et argent, et la salle de restaurant ont été reproduites à l'identique. La boutique offre tout une gamme de produits dérivés, avec les licences « Ici Tout Commence » et « AA » : du classique



magnet, au mug, en passant par le tote bag, mais aussi des tee-shirts, des tabliers, des planches à découper et autres ustensiles de cuisine...

Une visite guidée « sur les pas d'ITC »

L'autre dispositif mis en place pour satisfaire les fans et désenclaver la place devant le château est la visite guidée « Sur les Pas d'ITC ». Sans entrer dans le château, ni dans son parc, la visite permet à des groupes d'une vingtaine de visiteurs de découvrir les lieux de tournage et les coulisses de la production lors d'une déambulation d'une heure trente dans le village. Les deux guides, Vincent et Stéphanie, incollables sur ITC et la région, racontent des anecdotes inédites, des secrets de tournage, montrent les maisons des personnages et les différents lieux où sont tournées les scènes. ●

BOUTIQUE OFFICIELLE ITC

274 Bd Gambetta
Saint-Laurent d'Aigouze

VISITE GUIDÉE « Sur les pas d'ITC »

Réservation en ligne sur www.jachete-en-terredecamargue.com

Information

Office de tourisme Terre de Camargue, 04 66 77 22 31, tourisme@terredecamargue.fr





Agenda* : les temps forts « de l'automne »

* Programme susceptible d'évoluer en fonction de la crise sanitaire

des FÊTE ASSOCIATIONS

4 SEPTEMBRE 2021

St-Laurent d'Aigouze
de 9h à 12h
Arènes

Aigues-Mortes
de 14h à 17h
École primaire Charles Gros

Le Grau du Roi
de 16h à 20h
Plateau sportif,
Allée Victor Hugo

ANIMATIONS EN MÉDIATHEQUES

« Invitation au voyage »

Ateliers, conférences, contes, jeux, spectacles...
Retrouvez l'agenda de septembre à décembre 2021 sur www.terredecamargue.fr

TERRE DE SEL : Voyage en Camargue

Exposition itinérante de planches de B.D. par l'auteur en résidence, Guillaume Mazurage

St-Laurent d'Aigouze
du 1^{er} au 10 octobre
Hôtel de Ville

Le Grau du Roi
du 25 octobre au 5 novembre
2^e étage de l'Hôtel de ville

Aigues-Mortes
du 6 au 21 novembre
Médiathèque
André Chamson

SEPTEMBRE

AIGUES-MORTES WEEK END JEUNE PUBLIC



11 et 12 septembre
Animations, spectacles, démonstrations...

JOURNÉE DU PATRIMOINE LOCAL

25 septembre
avec l'Asso. Cercle Langue d'Oc
Médiathèque André Chamson,
04 66 53 68 16

LE GRAU DU ROI FÊTE VOTIVE

Du 11 au 19 septembre
Revivre du 24 au 26 septembre

GRAULINADES

25 septembre de 10h à 18h
Fête de la gastronomie locale
Plagette Rive droite



SAINT-LAURENT D'AIGOUZE JOURNÉES DU PATRIMOINE « CÔTÉ VIDOURLE »

18 et 19 septembre
Concours de pêche, musique, ambiance guinguette...

OCTOBRE

AIGUES-MORTES FÊTE VOTIVE

Du 2 au 10 octobre
Revivre le 16 et 17 octobre

STAGE DE MAO & CONCERT

Du 27 au 29 octobre
Musique Assistée par Ordinateur avec le groupe HEDENA
Médiathèque André Chamson

LE GRAU DU ROI FOULÉE DE LA MER 5^e ÉDITION

3 octobre à 10h, course à pieds.
Port Camargue

C'EST DU PROPRE !

23 et 24 octobre
Grand nettoyage des plages

IMAGI'MOMES

Du 28 octobre au 3 novembre
Festival jeune public
École André Quet

AM STRAM GRAM, concert

« Les passeurs de sons », par Sébastien Belin, Delphine Cam
28 octobre à 16h
À partir de 5 ans
Cours de l'école André Quet

SAINT-LAURENT D'AIGOUZE AM STRAM GRAM, concert interactif

« Bab et les chats qui rock »



3 octobre à 18h
À partir de 4 ans
Salle Vincent Scotto

3^e SALON DES SITES REMARQUABLES DU GOÛT

30 et 31 octobre de 10h à 22h (18h le 31)
Marché du terroir, démonstration d'activités taurines...
Manade Saint-Louis à Montcalm

NOVEMBRE

AIGUES-MORTES AM STRAM GRAM, théâtre d'objets

« Bang! », Cie Volpinex
5 novembre à 19h30
À partir de 7 ans
Médiathèque André Chamson

LE GRAU DU ROI

ABRIVADO DES PLAGES
6 novembre
Plage du Boucanet – Rive droite

SAINT-LAURENT D'AIGOUZE

AM STRAM GRAM, théâtre
« Chien bleu », Cie Modula Medulla et Théâtre de la Peau
28 novembre à 18h
À partir de 4 ans
Salle Vincent Scotto



O TOUR DE LA CARBONNIERE

7 novembre
Course à pieds
Départ des arènes



DÉCEMBRE

AIGUES-MORTES

AM STRAM GRAM, marionnettes

« Vous venez à peine de partir », Cie Les voisins du dessus
12 décembre à 16h et à 18h
À partir de 6 ans
Médiathèque André Chamson

JOURNÉE DE NOEL

15 décembre
Ateliers, spectacles, contes...
Médiathèque André Chamson,
04 66 53 68 16

LE GRAU DU ROI

AM STRAM GRAM, contes

« Journée contes », Cie L'oiseau lyre
1^{er} décembre à 10h30 et à 16h
À partir de 3 ans
Salle Carrefour 2000

PLUS D'INFOS SUR LES ÉVÉNEMENTS

www.ville-aigues-mortes.fr
www.ville-legrauduroi.fr
www.ville-saint-laurent-daigouze.fr
www.terredecamargue.fr